Arrêté n° 194 PR du 9 mars 2023 portant nomination des membres de l'observatoire du tourisme en qualité de personnes qualifiées dans certains secteurs d'activité

(NOR : SDT23501606AP-1)
Paru in extenso au journal officiel n°21 N du 14/03/2023 à la page 5796 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 01/05/2024

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 185 CM du 2 février 2023 portant création des organes de gouvernance de la stratégie de développement touristique Fari'ira'a Manihini 2027,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 602 PR du 24 avril 2024*

En application de l'article 6 de l'arrêté n° 185 CM du 2 février 2023 susvisé, sont nommés membres de l'observatoire du tourisme, en qualité de personnes qualifiées pour les secteurs suivants :

Transports aériens intérieurs :

- Mme Vairani Tetaria (titulaire) ;
- M. Cyrus Vota (suppléant).

Transports aériens internationaux :

- M. Michel Monvoisin (titulaire) ;
- M. Matthieu Bechonnet (suppléant).

Hôtellerie classée :

- M. Christophe Guardia (titulaire) ;
- M. Thierry Brovelli (suppléant).

Hébergement familial :

- Mme Melinda Bodin (titulaire) ;
- M. Carlos Fong (suppléant).

Autres types d'hébergement :

- Mme Emily Colas (titulaire) ;
- Mme Lama Tsang (suppléante).

Charters nautiques :

- Mme Ségolène Picard (titulaire) ;
- Mme Hinatea de Longeaux (suppléante).

Croisière :

- M. Bud Gilroy (titulaire) ;
- M. Marc Tatarata (suppléant).

Agences de voyages et bureaux d'excursion :

- Mme Marieke Chataigner (titulaire) ;
- Mme Diana Chin Choi (suppléante).

Transports terrestres touristiques :

- M. Renaud Coquille (titulaire) ;
- M. Daniel Correia (suppléant).

Activités subaquatiques :

- M. Thibault Gachon (titulaire) ;
- M. Thomas Cormier (suppléant).

Activités nautiques :

- M. Moïse Ruta (titulaire) ;
- M. Heiarii Tavaitai (suppléant).

Activités culturelles :
- M. Raymond Graffe (titulaire) ;
- Mme Temarama Poetai (suppléante).

Autres activités terrestres :
- M. Hitinui Levy (titulaire) ;
- M. Heinrich Salmon (suppléant).

Art. 2

Les membres sont nommés pour une durée de trois (3) ans.

Art. 3

L'arrêté n° 7303 MTT du 7 août 2020 portant nomination des membres de l'observatoire du tourisme en qualité de personnes qualifiées dans certains secteurs d'activité est abrogé.

Art. 4

L'arrêté sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 mars 2023.
Edouard FRITCH.

Voir toutes les modifications dans le temps :

- Arrêté n° 194 PR du 9 mars 2023, JOPF n° 21 N du 14/03/2023 à la page 5796
- Arrêté n° 602 PR du 24 avril 2024, JOPF n° 45 N du 01/05/2024 à la page 5863